

→ SDG pour classer (5)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE
TENUE LE 11 JANVIER 1988 DE 14H30 A 15H30

Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM., Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif.

- Participants :
- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général,
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif,
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs,
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse,
 - Monsieur KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation des Jeunes,
 - Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Directeur de Folklore et Loisirs,
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports,
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore,
 - Monsieur NSANZABAGANWA François, Chef de Division Planification a.i,
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection des Projets,
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes,
 - Monsieur MAHUNGU Jean Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits,
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports et Individuels,
 - Madame MUKABURASA Spéciose, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse,
 - Monsieur UWIMANA J.M.V., Chef de Bureau Loisirs,
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation,
 - Madame MUKAMALIZA Gorotti, Chef de Bureau Courrier et Archives,
 - Monsieur MUSILIKARE Jean Népo., Chef de Bureau Sports d'Equipe,

.../...

- Monsieur KAYINAMURA Grégoire, du Bureau Contentieux,
- Monsieur BUREGEYA Samson, du Bureau Contrôle des coopératives,
- Monsieur NTAKARUTIMANA J.B., du Bureau Contrôle des Coopératives,
- Monsieur MBANJABAHIZI J.D. de la Division Assistance aux Coopératives.

Le Ministre a réuni les Chefs de Service pour une réflexion sur les programmes d'action devant guider chacun dans l'organisation des activités au cours de cette année 1988. Compte tenu de l'insuffisance du budget et des programmes nationaux prévus cette année (l'élection des députés et du Président de la République, la tenue du 6e Congrès National du M.R.N.D.), il a demandé de penser aux programmes d'activités réalistes.

Sur cette recommandation, le Ministre a indiqué les points principaux sur lesquels vont s'articuler tous les programmes d'activités de l'année 1988.

1. "LA DEFENSE DU REVENU DES PAYSANS"

Le Directeur Général du Mouvement Coopératif et le Directeur Général de la Jeunesse devront réfléchir sur les actions à mener en application du Mot d'Ordre du Chef de l'Etat. Notre département agit beaucoup en milieu rural.

Les associations rurales des jeunes et des coopératives sont appelées à accroître leurs revenus. Pour notre département, que devons-nous faire? Quels intervenants devons-nous approcher? Comment faire une plus grande mobilisation des associations rurales?

2. L'INVENTAIRE DES ACTIVITES DES JEUNES

Cette tâche avait été confiée à Monsieur KAYOBOKE Ferdinand. Etant donné le volume de travail dans les services de la Planification, Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse, est chargé de la poursuite de l'inventaire. Il est tenu de préparer le rapport à soumettre au Chef de l'Etat sur le test déjà réalisé dans les 10 Communes et de proposer le plan d'action pour effectuer l'inventaire global.

Il doit être clôturé avec Mars 1988.

.../...

3. LES STRATEGIES SECTORIELLES

En prévision de la tournée du Ministre du Plan dans les Préfectures, les textes sur les stratégies qui restent doivent être étudiés et diffusés avant le 31 Janvier 1988.

4. LES MANIFESTATIONS DU V JUILLET 1988

La commission chargée des jeux du V Juillet doit commencer les préparatifs dès Février 1988.

5. LE FESTIVAL DE LA JEUNESSE

En considérant les problèmes survenus et les lacunes constatées au cours du premier festival de la jeunesse, la Direction Générale de la Jeunesse doit penser tous les moyens possibles pour mieux réussir l'opération.

L'objectif est d'arriver à ce que les jeunes eux-mêmes organisent de leur propre chef et par leurs moyens propres, leur festival dans leur Commune.

6. LA FORMATION DANS LES C.F.J.

Pour atteindre l'objectif de former les jeunes dans des métiers diversifiés, nous avons adopté le système de formation par cohortes. Cette année nous devons commencer avec les moyens et les ressources dont nous disposons, malgré ce temps des vaches maigres.

7. L'INSPECTION DES C.F.J.

Le guide d'inspection ébauché l'année passée doit être finalisé avant le 15 Février et diffusé dans nos Centres de Formation et nos services préfectoraux d'encadrement de la jeunesse et des coopératives.

8. LA GESTION DES MOYENS

Avec la conjoncture actuelle, nous devons être parcimonieux et suivre les recommandations du Chet de l'Etat. A titre d'exemple, la consommation du carburant et l'entretien des véhicules doivent être suivis de près. Pour ce faire, pour chaque véhicule, il sera tenu deux fiches : une pour la consommation de carburant et une autre fera état de son entretien.

.../...

9. L'ADMINISTRATION

A fin de soigner nos relations avec tous nos collaborateurs et déterminer le cadre d'intervention pour chacun, nous devons finaliser le plus tôt possible les dossiers suivants :

- L'AP. portant exécution de la Loi sur organisation des sports et loisirs.
Le D.G.S.L. doit préparer la réunion des Responsables des différentes fédérations sportives à tenir le 28 Janvier 1988;
- L'AP. portant cadre de relations avec les Associations et Mouvements de Jeunesse;
- Le guide de l'Encadreur des ballets;
- Le guide du Folklore;
- Le guide des Loisirs.

Pour nos relations internes, chaque chef de service est tenu de réunir ses agents au moins une fois par mois pour voir comment les programmes d'activités prévues doivent être exécutés, relever périodiquement les dossiers non finalisés et programmer ensemble les sorties sur le terrain.

Après ce rappel des points importants, les intervenants ont évoqué d'autres problèmes qui doivent retenir une attention particulière. Nous relevons ci-après les plus importants :

- Le rôle et la valeur de notre personnel d'encadrement de la jeunesse et des coopératives dans les Préfectures.
Vu l'insuffisance de ce personnel et son incompétence pour être à la hauteur de ses tâches, nous devons le renforcer, le recycler et si possible recruter des agents plus compétents.
Parallèlement, nous devons adopter un nouveau type d'organisation avec des ressources dont nous disposons et suivant les stratégies adoptées : Un Encadreur Préfectoral plus des adjoints chargés des secteurs (sports, jeunesse, coopératives).
- L'encadrement des jeunes en milieux urbains. Un essai a été tenté dans le secteur de KIMISAGARA. Il faut une évaluation de ce test pour tirer des conclusions et déterminer la ligne de conduite applicable à d'autres secteurs de la ville de KIGALI et ailleurs. Les recommandations de cette évaluation devront être communiquées à tous les différents intervenants ; le Bureau Social Urbain, la Gendarmerie et le MININTER.

.../...

- Les engagements de l'Association des Volontaires Rwandais (AVR). Les activités de ce mouvement semblent être contraires aux objectifs des associations sans but lucratif dont il se réclame. Il faut une commission composée des agents du MIJEUCCOOP et du MINIJUST pour éclaircir la situation de l'AVR.

Concernant le recrutement des volontaires étrangers, nous devons avoir beaucoup de discernement pour agréer ceux dont nous avons réellement besoin et surtout s'en tenir rigoureusement aux termes des contrats.

Sur cet échange d'idées, le Ministre a clôturé la réunion en exprimant sa satisfaction pour les efforts consacrés par chacun à la réalisation des programmes d'activités de l'exercice écoulé.

Il a souligné que cette première réunion n'avait pour but que donner des orientations sur des activités à accomplir cette année 1988. Une occasion également pour souhaiter à chacun le meilleur, l'épanouissement et la paix à chacun et à sa famille.

Le Rapporteur :

- HATEGEKIMANA Emmanuel!-



Le Président de la réunion :

- NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif.

